

Conseil départemental

Le Département à vos côtés, là où vous vivez



TRÈS HAUT
DÉBIT INTERNET



ÉQUIPEMENTS PUBLICS



EMPLOI LOCAL



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
ET DE LOISIRS



**Agir
pour vous !**

LE DÉPARTEMENT PREMIER PARTENAIRE DES TERRITOIRES

La Haute-Garonne, par son dynamisme économique et démographique, se classe dans le peloton de tête des départements les plus attractifs. La Haute-Garonne est cependant marquée par de fortes disparités entre des territoires urbains, périurbains, ruraux et de montagne. Le Conseil départemental demeure l'indispensable trait d'union entre les différents bassins de vie pour créer une véritable solidarité humaine et territoriale.

L'objectif ? Faire en sorte que chaque Haut-Garonnais, quel que soit son lieu de vie, bénéficie de services de proximité de qualité favorisant le bien-vivre sur tout le territoire.

Pour favoriser l'emploi local, de nombreux dispositifs ont été mis en place. La Charte de la commande publique permet chaque année de remplir les carnets de commande des entreprises locales. CréADE 31 permet à des demandeurs d'emploi qui ont un projet de création d'activité en zones rurales, de bénéficier d'un prêt à taux zéro.

Pour permettre à tous un égal accès au numérique, le Conseil départemental s'est par ailleurs engagé dans un plan ambitieux de couverture en fibre de 100 % du territoire d'ici 2022.

Enfin avec la création des contrats de territoire en 2016 le Département accompagnera d'ici 2021 le financement de plus de 2700 équipements - écoles, crèches, complexes sportifs, salles des fêtes, médiathèques, etc. - sur l'ensemble de la Haute-Garonne.



GEORGES MÉRIC, *Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne*

COMMENT MOBILISER LES MOYENS ET LES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ET AUX ATTENTES DES HAUT-GARONNAIS ?

Le Conseil départemental s'engage, concrètement, au quotidien sur chaque territoire haut-garonnais, qu'ils soient urbains, périurbains, ruraux ou de montagne.

Il le fait à travers ses élu•e•s qui sont solidement ancrés sur leur canton, qui connaissent les attentes et les besoins des habitants, et qui agissent en proximité avec les maires de nos 586 communes. Nos choix et nos actes ont un effet positif sur l'environnement, l'emploi, les déplacements, les loisirs, la culture, l'éducation, la santé et l'alimentation des Haut-garonnais à tous les âges de la vie.

L'engagement est fort, la feuille de route est claire : améliorer les conditions de vie des Haut-Garonnais, lutter contre les inégalités sociales et territoriales, soutenir l'activité des entreprises et l'emploi local, accompagner le dynamisme des associations.

COMMENT SE CONCRÉTISENT VOS ACTIONS SUR LE TERRAIN ?

Entre 2016 et 2021, nous aurons financé plus de 2700 projets d'équipements dans les communes et les intercommunalités : crèches, écoles, collèges, médiathèques, ponts, gymnases, terrains de sports...

Nous préservons l'environnement et la biodiversité en soutenant les transports alternatifs (Réseau express vélo, aires de covoiturage), par le tourisme vert, la rénovation énergétique, l'agriculture agro-écologique, la gestion de la ressource en eau.

La solidarité entre tous nos territoires se concrétise aussi par l'accès au très haut débit Internet généralisé dès 2022.

Tous ces investissements créent de l'activité pour nos entreprises qui, grâce à notre charte de la commande publique, candidatent à nos appels d'offres et remportent des marchés.

Depuis 2015, ces investissements ont généré près de 3 500 emplois pour les Haut-Garonnais.

COMMENT PRÉPAREZ-VOUS LA HAUTE-GARONNE DES PROCHAINES DÉCENNIES ?

En agissant au quotidien sur les grandes problématiques de demain : le vieillissement de la population, la protection de nos biens communs, les mobilités douces et les transports collectifs, les mutations numériques...

Pour renforcer la lutte contre les fractures sociales et territoriales, nous mettons 100 experts au service des élu•e•s locaux pour la réalisation des projets que réclament les Haut-Garonnais à travers l'agence Haute-Garonne Ingénierie.

Nous avons également lancé une concertation citoyenne "Haute-Garonne demain" pour réfléchir et anticiper les défis qui nous attendent et définir l'avenir souhaitable en Haute-Garonne.

C'est comme cela que nous préparons collectivement un modèle de société qui respecte les habitants et leur territoire, une société qui progresse ensemble, qui tisse du lien, du partage et de l'empathie.

AIDE AUX COMMUNES POUR LE FINANCEMENT DE LEURS ÉQUIPEMENTS

2700

équipements financés
entre 2016 et 2021 dont :

570 écoles et crèches

353 équipements sportifs,
culturels et de loisirs



Le département à vos côtés, là où vous vivez

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

Sport, culture, jeunesse, solidarité...
Le Département soutient les acteurs associatifs
du territoire dans ses missions en faveur de
l'animation de la vie locale et du lien social.

Soit environ 2 000 associations soutenues chaque année par
le Département pour un budget total de 20 millions d'euros.

1500 emplois associatifs créés
ou préservés depuis 2015



SOUTIEN À L'EMPLOI LOCAL

1,2 milliard d'euros investis pour soutenir
l'emploi local entre 2016 et 2021

- › La charte de commande publique
- › CréADE 31
- › Accompagnement pour le retour à l'emploi
- › Soutien à l'emploi des jeunes
- › Soutien aux agriculteurs



LA FIBRE PARTOUT ET POUR TOUS

515 millions d'euros investis
entre 2019 et 2022

- › Un réseau de **10 000** km de fibre
- › **548** Communes concernées
par le déploiement du réseau
- › **278 000** prises déployées d'ici 2022
- › Plus de **500 000** habitants concernés

LE DÉPARTEMENT FINANCE LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE SES COMMUNES

Que vous habitez à Toulouse, Grenade, Revel, Cazères ou Luchon, le Conseil départemental participe à la création de nouveaux équipements pour apporter de nouveaux services de proximité là où vous vivez.

LES CONTRATS DE TERRITOIRE

Créés en 2016 par le Conseil départemental, les "contrats de territoire" signés avec les communes et intercommunalités sont des outils de planification visant à programmer le financement d'équipements publics (crèches, écoles, mairies, salles des fêtes, complexes sportifs, médiathèques, etc.) sur l'ensemble du territoire.

2 700
équipements financés
entre 2016 et 2021, dont :

570 écoles et crèches
publiques

353 équipements sportifs,
culturels et de loisirs

Un contrat spécifique a par ailleurs été signé avec la Mairie de Toulouse, prévoyant une aide de **20 millions d'euros** pour la réalisation d'équipements scolaires, sportifs et de crèches, ainsi qu'une enveloppe de 45 millions d'euros pour le nouveau Parc des Expositions.

D'autre part, le Conseil départemental a engagé un effort sans précédent pour la mobilité dans l'agglomération toulousaine en faveur du **Plan de Déplacements Urbains (PDU)** à hauteur de **201 millions d'euros**, dont la moitié pour le financement de **la 3^e ligne de métro**.



PLUS DE SERVICES DE PROXIMITÉ AU CŒUR DU TERRITOIRE

Le Département, c'est aussi un soutien pour favoriser l'émergence d'initiatives porteuses d'innovation sociale et solidaire.

› Soutien à la création et au développement des Tiers Lieux.

Ces nouveaux espaces de travail, permettent de favoriser la qualité de vie tout en assurant une meilleure répartition de l'activité économique sur le territoire, aujourd'hui essentiellement concentrée dans l'agglomération toulousaine.

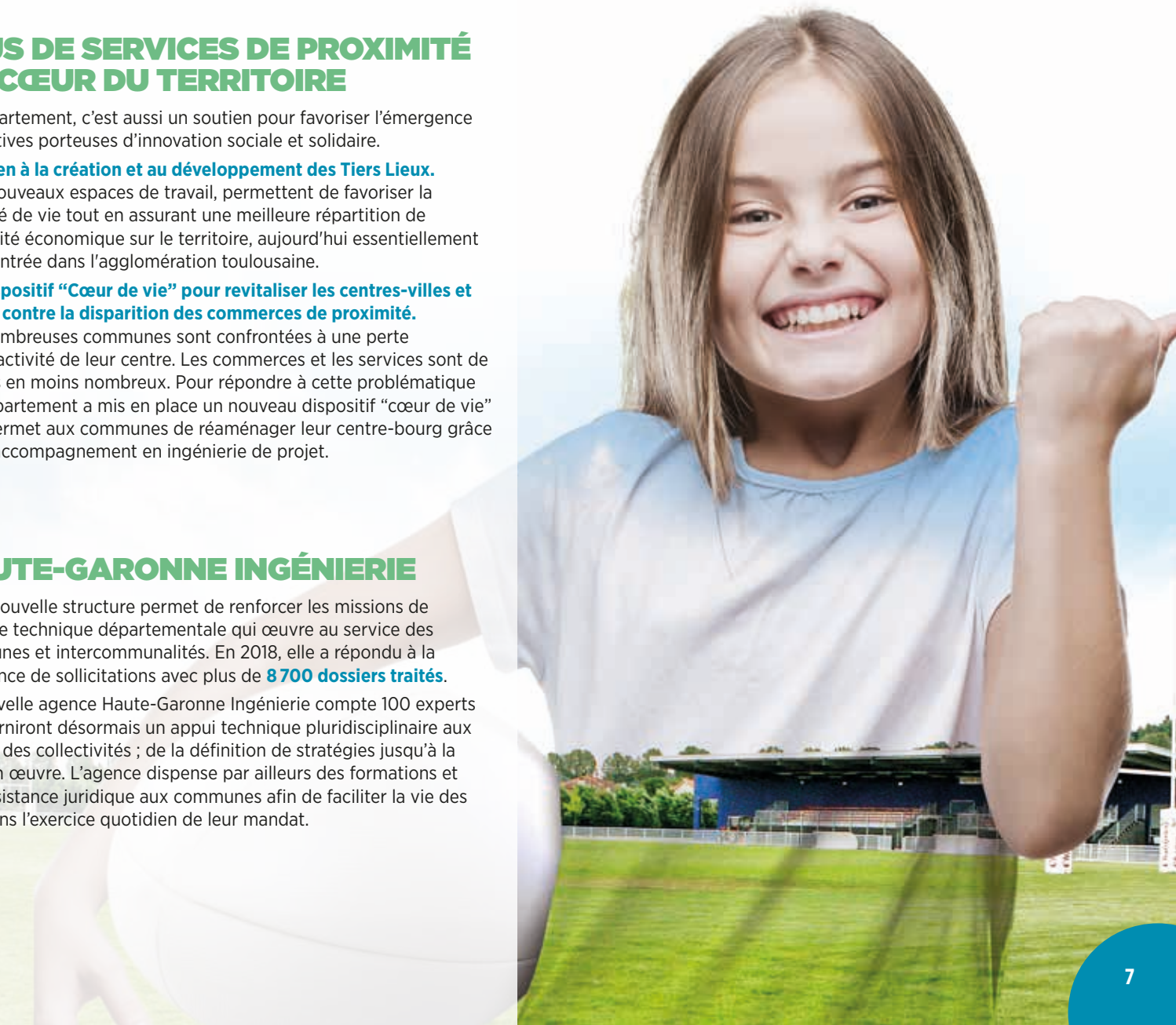
› Le dispositif "Cœur de vie" pour revitaliser les centres-villes et lutter contre la disparition des commerces de proximité.

De nombreuses communes sont confrontées à une perte d'attractivité de leur centre. Les commerces et les services sont de moins en moins nombreux. Pour répondre à cette problématique le Département a mis en place un nouveau dispositif "cœur de vie" qui permet aux communes de réaménager leur centre-bourg grâce à un accompagnement en ingénierie de projet.

HAUTE-GARONNE INGÉNIERIE

Cette nouvelle structure permet de renforcer les missions de l'agence technique départementale qui œuvre au service des communes et intercommunalités. En 2018, elle a répondu à la croissance de sollicitations avec plus de **8 700 dossiers traités**.

La nouvelle agence Haute-Garonne Ingénierie compte 100 experts qui fourniront désormais un appui technique pluridisciplinaire aux projets des collectivités ; de la définition de stratégies jusqu'à la mise en œuvre. L'agence dispense par ailleurs des formations et une assistance juridique aux communes afin de faciliter la vie des élus dans l'exercice quotidien de leur mandat.



ÉQUIPER 100% DU TERRITOIRE EN FIBRE OPTIQUE

Le déploiement des technologies et des usages du numérique constitue l'un des enjeux majeurs des années à venir pour le développement et l'attractivité de la Haute-Garonne.



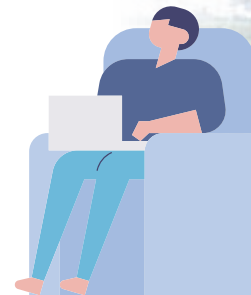
LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR LE TERRITOIRE HAUT-GARONNAIS

Déploiement en 4 ans au lieu de 15 ans, en partenariat avec la Région Occitanie et l'État.

Budget total de **515** millions d'euros

Le Département relève ce défi technologique avec son opérateur désigné (Altitude Infrastructure, en délégation de service public) : les travaux, qui ont commencé en 2018, permettront de raccorder à terme **278 000 prises au Très Haut Débit** par la fibre optique, soit la totalité du territoire départemental dont le syndicat mixte a la charge (hors Toulouse Métropole, Muret, Plaisance-du-Touch et Ramonville-Saint-Agne où interviennent les opérateurs privés).

La Haute-Garonne sera ainsi l'un des premiers départements français à proposer la couverture à 100 % du territoire en fibre optique.



RELEVER LE DÉFI DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE

La diffusion de la culture et des pratiques numériques comme levier d'une plus grande justice sociale et territoriale.

Le Département s'est fortement investi pour développer les infrastructures numériques et apporter le très haut débit sur l'ensemble des territoires, hors Métropole, d'ici moins de 4 ans.

En complément de ce déploiement, le Département est en train d'élaborer de façon concertée **une stratégie de Développement des Usages et Services Numériques**. Cette démarche a vocation à accompagner la transition numérique de la Haute-Garonne en promouvant l'innovation, en renforçant l'inclusion numérique, ainsi qu'en développant des services adaptés au territoire et à ses usagers.

Un réseau de **10 000** km de fibre

548 communes concernées par le déploiement du réseau

278 000 prises déployées d'ici 2022

Plus de **500 000** habitants concernés



LE DÉPARTEMENT SE MOBILISE EN FAVEUR DE L'EMPLOI LOCAL

La priorité du Conseil départemental est de faire de la Haute-Garonne un territoire de toutes les réussites, au premier rang desquelles se trouve l'emploi. Le Conseil départemental est aux côtés des entreprises et des créateurs d'activité haut-garonnais pour répondre ensemble au défi de l'emploi et de la lutte contre la précarité.

DES INVESTISSEMENTS QUI BÉNÉFICIENT TOUJOURS PLUS LARGEMENT À L'EMPLOI LOCAL GRÂCE À LA CHARTE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Ces investissements qui découlent du plan de développement local 2016-2020 permettent chaque année de remplir les carnets de commande des entreprises locales, notamment grâce aux mesures de la Charte de la commande publique adoptée en décembre 2016. Le Conseil départemental a ainsi décidé de mobiliser sa capacité d'achat public afin de soutenir les entreprises haut-garonnaises.

Avec la Charte départementale de la commande publique, c'est un nouvel état d'esprit qui a permis d'inciter les petites et moyennes entreprises et les start-up innovantes du territoire à répondre plus facilement aux marchés publics.

75 % des investissements du Conseil départemental bénéficient aujourd'hui à des entreprises de la Haute-Garonne.

3 500 emplois créés depuis 2015

CRÉADE 31 : CRÉER DES EMPLOIS EN ZONES RURALES

CréADE 31, créé fin 2016, s'adresse aux demandeurs d'emploi, en priorité les bénéficiaires du RSA, qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise dans les territoires ruraux. Il permet l'obtention d'un prêt à taux zéro et un accompagnement personnalisé pour le montage du projet, par les équipes du Département et un mentorat de chefs d'entreprise bénévoles.

170 emplois créés ou préservés depuis 2017



UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DES ALLOCATAIRES DU RSA VERS LE RETOUR À L'EMPLOI

Le Conseil départemental mène une politique d'insertion volontariste en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi. Les allocataires du RSA en Haute-Garonne bénéficient d'un accompagnement personnalisé à travers un référent individuel chargé de les accompagner vers le retour à l'emploi.

9 306 retours à l'emploi accompagnés depuis 2015

SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

› Aides à l'installation des jeunes agriculteurs.

130 installations financées pour les jeunes agriculteurs depuis 2015

› Accompagnement des agriculteurs en difficulté, dont l'avenir de l'exploitation est engagé.

SOUTIEN À L'EMPLOI DES JEUNES

Depuis 2015, la Mission locale de Haute-Garonne, soutenue par le Conseil départemental, la Région et l'État, agit pour l'emploi des jeunes. Cet accompagnement s'est traduit par la conclusion de **19 490 contrats de travail** et de 1 964 contrats en alternance.

21 454 contrats depuis 2015





CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE
1, boulevard de la Marquette 31090 Toulouse Cedex 9
Téléphone : 05 34 33 32 31 • Courriel : contact@cd31.fr



Pour en savoir plus territoires.haute-garonne.fr